



Pour une rentrée offensive !

Le calme apparent ne peut cacher les nuages qui s'amoncellent. Les indices se multiplient, les semaines à venir connaîtront une accélération de la casse de la fonction publique, de la PJJ et de ses missions. Il est inutile de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, le secteur public de la PJJ ne sera pas mieux traité que d'autres administrations pourtant bien plus importantes aux yeux du pouvoir, comme la police ou l'armée.

Ainsi, la PJJ comme la majorité des autres administrations va se voir appliquer la règle de la suppression d'un départ en retraite sur deux. L'idée que nous serions protégés en raison de notre mission est devenue fausse, nous sommes une toute petite administration prise dans le cyclone RGPP...

Les textes fonction publique en préparation concernent obligatoirement la PJJ. Nous attendons l'annonce du budget pour la fin septembre. La loi sur la mobilité des fonctionnaires qui permettra de fait de licencier les fonctionnaires des services restructurés, pourrait être votée d'ici octobre.

La PJJ va devoir d'ici 2011 mettre en place un projet national, dont les objectifs ne sont pas négociables localement. Les Directeurs qui disent par exemple, que le 100% au pénal ne s'applique pas sur leur région prennent leur rêve pour la réalité ou ne disent pas la vérité !

Nous allons nous inscrire dans un budget pluriannuel de 3 ans dont la logique est purement comptable. La question n'est plus de savoir ce qui est nécessaire pour répondre à la demande de service public, mais de se débrouiller dans une enveloppe décidée à Bercy ou au-dessus. Ce projet de budget reste soumis au vote des parlementaires, dont certains pensent qu'il faut faire encore plus d'économies (pour financer le coût du bouclier fiscal ?) ou casser encore plus nos outils (A cet égard, nous conseillons la lecture du rapport Tabarot sur le site de l'assemblée nationale, avec entre autres la proposition du remplacement de l'hébergement collectif par le placement en famille d'accueil).

Le budget global de la justice sera (peut-être) en augmentation, mais ce sera au seul bénéfice de la pénitentiaire : l'accélération rapide du nombre de détenus impose toujours plus de prisons (que l'on paie à Bouyghes en location à prix d'or) ou des « bracelets électroniques » qui font la fortune des multinationales de la sécurité.

Pour la CGT, le budget 2009-2011 de la PJJ sera au moins mauvais, voire très mauvais.

Les orientations budgétaires sont claires : l'objectif est de se débarrasser en trois ans de tout le civil et au plus vite des jeunes majeurs, dans le public comme dans l'associatif et cela en dépit de l'intérêt des jeunes. Pour nous, cet abandon par l'Etat est inacceptable. Il reste le garant de l'égalité républicaine sur tout le territoire dans les situations civiles les plus complexes. Il s'agit là d'un recul majeur pour les droits des mineurs et de leur famille.

Dans ce cadre, des centaines de postes d'éducateurs en milieu ouvert vont être supprimés dans toute la France, l'avenir des psychologues et des AS s'assombrit encore!

Les moyens sont « contraints », les postes libérés au civil sont soit supprimés au titre des départs en retraite, soit redéployés au pénal. Tout sur-effectif sur le placement sera réaffecté au niveau régional voire national.

Sur les crédits de fonctionnement, la logique est la même, avec des coupes sombres dans les moyens de fonctionnement des services et de prises en charge des jeunes.

Quant à l'immobilier, il devient évident qu'en dehors des CEF ou des EPM, il n'y a plus d'argent pour les travaux importants même pour créer des EPE aux normes.

Par ailleurs, nous avons la certitude que les fonctions dites supports (personnels administratifs et techniques) vont être mutualisées au prix de fermetures de postes et de redéploiements. La mise en place de l'Opérateur National de la Paye et de l'Agence de l'Achat Public devrait ainsi se traduire par plusieurs centaines de postes administratifs dans les DD et les DR.

Nous le savons déjà les 9 DIR ne seront pas des DIRPJJ, mais des DIR Justice à travers la mise en place de plate-formes de gestion communes, dans un premier temps avec l'administration pénitentiaire, puis ensuite avec les services judiciaires. Dans le même temps, les fermetures/fusions de DD vont se poursuivre.

Nous sommes dans le plus grand flou administratif : pas de texte sur la réforme territoriale de la PJJ, un arrêté sorti pendant l'été, fait disparaître rétroactivement les DR de 2^e catégorie qui sont toujours en poste. A voir comment sont traités ces DR en voie de disparition, il y a lieu de s'inquiéter pour les « p'tits fonctionnaires » que nous sommes !

Mais bien pire, on demande aux collègues des sièges des futures DIR de faire le travail pour 2 ou 3 régions parfois (dans quel cadre juridique ?). On presse le citron et en 2009, ils devront postuler sur les plates-formes de gestion des DIR Justice, en concurrence non seulement avec les autres personnels de la justice, puisqu'ils seront corps communs, mais aussi avec tous les fonctionnaires dont les postes sont supprimés, cela se passe déjà avec France Télécom, dès 2009, ajoutons les finances, l'équipement, les personnels civils de la défense, les ATOSS de l'Education. Les places seront très chères !

Si l'on ajoute qu'il est question d'un lissage de l'indemnitaire des catégories C pour favoriser la mobilité nous voyons bien que la logique est de se séparer massivement de ces personnels comme cela s'est fait dans les modèles étrangers que nous copions alors qu'ils ont échoué.

Sur les terrains :

Concrètement cela veut dire que la capacité de prise en charge de la PJJ va être restreinte, non seulement en milieu ouvert bien évidemment mais aussi en insertion et en hébergement.

Plus le budget sera mauvais et plus les décisions seront brutales pour les personnels avec des cartes des emplois vraisemblablement en réduction.

Dans un premier temps, les contractuels serviront de variables d'ajustement. « On » a fait miroiter à certains des contrats de 3 ans pour ne rien signer ou ne signer que des contrats jusqu'au 31 décembre de cette année...C'est une alerte et nous ne parlons pas de ceux à qui l'on avait promis la lune et qui se retrouvent sur la paille depuis 15 jours en attente du paiement des ASSÉDIC qui viendra au mieux fin octobre...

Quant au pouvoir d'achat...??? Nous ne parlons même pas de l'aumône de 2 centimes sur les frais de déplacements. Cela ne couvre ni l'augmentation du prix de l'essence ni la question de la prise en charge domicile travail...**Nous attendons toujours la concrétisation des promesses sur l'augmentation des salaires.** Rien en vue, même pas d'indemnités pour ceux, en DR, qui travaillent comme 3, rien comme pour la bascule Lolf !!!

Quelles perspectives ???

Tout cela pourrait mettre le moral à zéro, mais à la CGT, nous pensons que plus que jamais, l'heure est à la résistance. Il faut montrer notre colère et notre refus de la casse des services publics :

A la CGT, nous restons fermement en faveur de positions communes et d'actions unitaires offensives. Nous refuserons cette année comme l'année précédente ce qui divise les personnels et qui conduit à l'impasse.

Nous n'avons aucune illusion sur les marges de manœuvres réelles de la DPJJ, voire de la ministre de la justice. Nous pensons donc qu'il faut se donner les moyens de luttres les plus larges et les plus unitaires possibles. Pour cela, nous appelons les personnels de la PJJ à se joindre :

- **Le 30 septembre**, aux rassemblements et à la manifestation nationale unitaire de tous les travailleurs sociaux des 7 confédérations. En marquant notre solidarité avec des personnels qui sont fragilisés par les coupes budgétaires et les licenciements nous défendons notre existence même de nos missions. De plus, ils nous montrent que l'unité des personnels est possible.
- **Le 7 octobre**, aux rassemblements et manifestations pour un travail décent à l'appel de la confédération internationale des syndicats et de la confédération européenne avec la participation de tous les syndicats français à l'exception d'un seul. Nos revendications porteront sur le pouvoir d'achat et les conditions de travail dans un service public rénové répondant aux besoins de la population.

N'oublions pas de voter, dans 53 départements, pour les listes unitaires proposées par la CGT et le Syndicat de la Magistrature à l'occasion du deuxième tour des élections aux Comités d'Hygiène et de Sécurité départementaux. C'est un vote par correspondance qui prend toute son importance dans une phase de restructuration de l'administration. **Il n'est pas question de laisser nos conditions de travail se dégrader par manque de moyens. Le quotidien au travail, c'est le rôle des CHS, à nous de les faire vivre et de les légitimer pour qu'ils soient représentatifs et donc offensifs !**